

Livret d'accueil

Nouveaux arrivants

Septembre 2021



Page 2	Accès et Transports
Page 3	Plan de Brax
Page 4	Un peu d'Histoire
Page 5	Démarches en Mairie
Page 6	Conseil Municipal
Page 7	Commissions
Page 8	Enfance-Jeunesse
Page 11	Action Sociale
Page 12	Équipements Municipaux
Page 14	Associations
Page 16	Professions de Santé
Page 17	Commerçants et Artisans
Page 19	Collecte des Déchets
Page 20	Collecte des Encombrants et Déchets Verts
Page 21	Règles de Bon Voisinage
Page 23	Infos pratiques
Page 25	Numéros Utiles



Mairie de Brax

9, rue de la Mairie - 31490 BRAX

Horaires :

Lundi au vendredi : de 9h00 à 12h30
de 14h00 à 17h00

Tél : 05 62 13 06 70 - Fax : 05 62 13 06 71

Urgence : 06 74 95 57 35

contact@mairie-brax.fr
www.mairie-brax31.fr



Le mot du Maire...

Chères Braxéennes, Chers Braxéens, car c'est ainsi que l'on doit vous appeler maintenant, soyez les bienvenus.

Brax est une ville qui a su garder un esprit village avec des commerçants et des associations très dynamiques.

Sachez que nous mairie, élus et agents territoriaux, sommes à vos côtés pour améliorer votre quotidien. N'hésitez pas à nous solliciter et à nous contacter.

Pour vivre l'actualité en direct, nous avons mis en place divers moyens : site, application mobile CityAll et Facebook. Je vous encourage à vous connecter.

Vous souhaitant une belle vie sur Brax.

Thierry ZANATTA

BRAX

Accès et Transports

Région Occitanie

Département de la Haute-Garonne (31)

Canton : Toulouse 7

Intercommunalité :
Toulouse Métropole

Code postal: 31490

Nombre d'habitants : 2930
au 1^{er} janvier 2020

Superficie : 4,4 km²

Gentilé :
Braxéens, Braxéennes

Députée de la Haute-Garonne :
Mme IBORRA Monique

Conseillers Départementaux :
Mme DEGERS Laurence et Mr
SIMION Arnaud

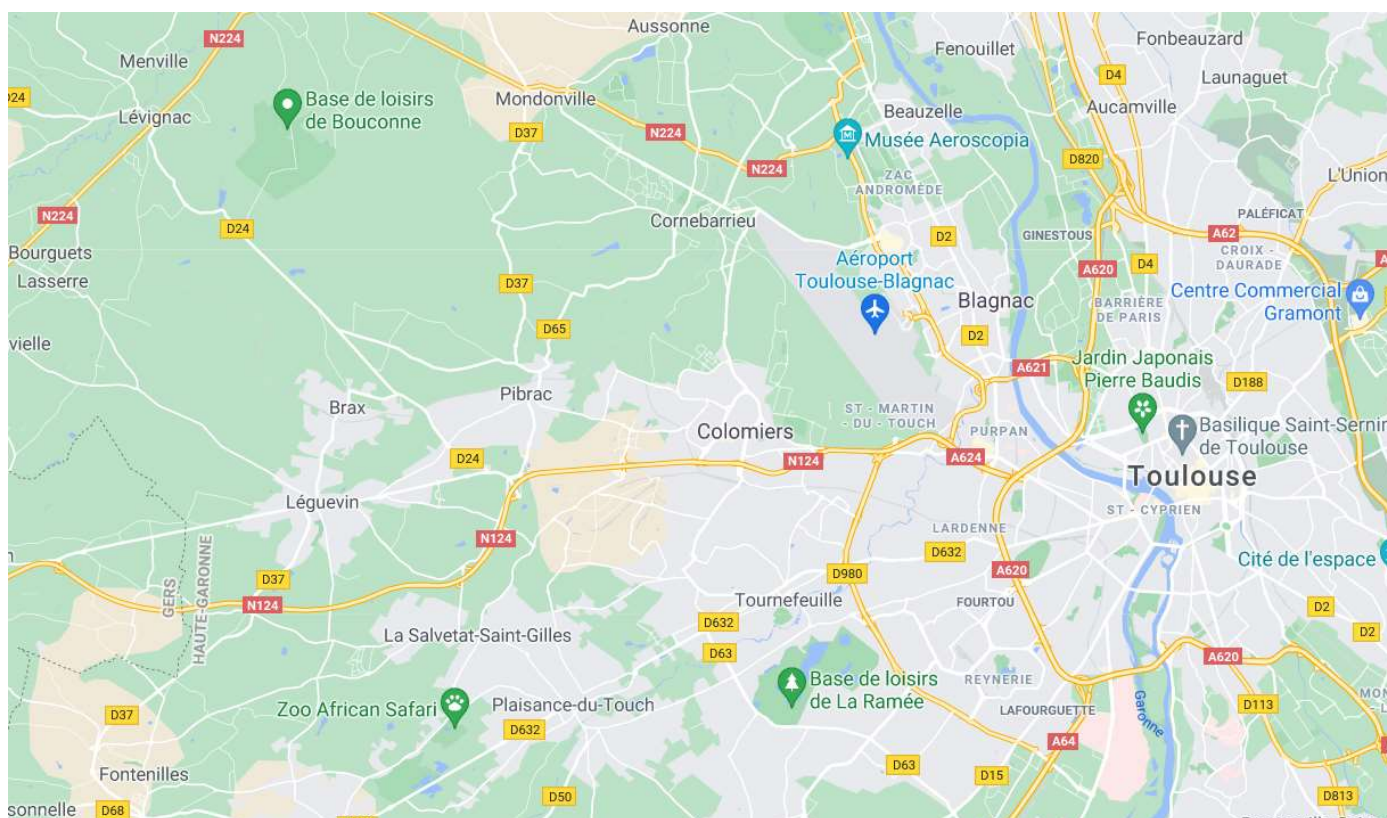
Situé à 17 km de Toulouse, Brax est desservi par la route et le train.

Par la **route** à partir de Toulouse : rocade de Colomiers (N124) direction Auch, sortie N°7 "Pibrac - Léguevin Centre, Brax, Forêt de Bouconne ", puis prendre la D24 direction Lévignac.

Par le **train** : gare SNCF de Toulouse-Matabiau, puis ligne Toulouse-Auch, arrêt gare de Brax-Léguevin (située à Brax, rue Laprade)
Tel: 05.61.86.54.75 - Site internet: www.sncf.fr

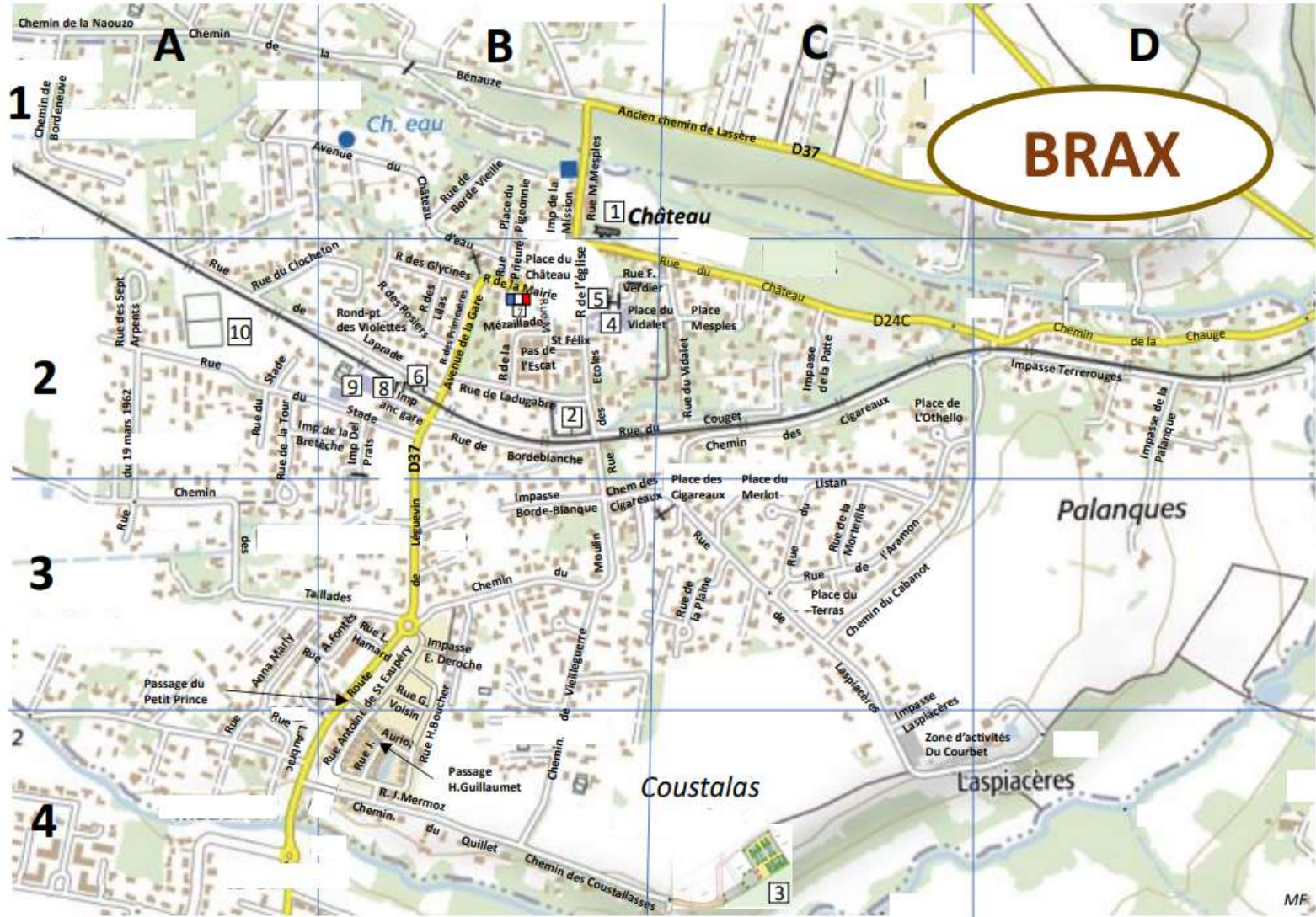
Par le **bus** : ligne Tisseo N°32: arrêt "Colomiers-Pibrac-Brax"
La ligne 32 ne fonctionne pas le dimanche et les jours fériés.
Site internet : www.tisseo.fr, Horaires disponibles en mairie

Par **avion** : aéroport de Toulouse-Blagnac.
Aéroport qui dessert les grandes villes de France et d'Europe.



Liste des rues

- André Fontes (rue).....B3
- Anna Marly (rue).....A3
- Antoine de St Exupéry.....B4
- Arramon (rue de l').....C3
- Benauxe (chemin de la)..... B1
- Bordeblanche (rue de).....B2
- Borde Blaque (Impasse).....B3
- Bordeneuve (chemin de).....A1
- Borde Vieille (rue de).....B1
- Brêteche (impasse de la).....A2
- Cabanot (chemin du).....C3
- Château (place du).....B2
- Château (rue du).....C2
- Château d'eau (av. du).....B1
- Chauge (chemin de la).....D2
- Cigareaux (chemin des).....C2
- Cigareaux (place des).....C3
- Clocheton (rue du).....A2
- Couget (rue du).....C2
- Costalasses (chemin des).....B4
- 19 mars 1962 (rue du).....A2
- Écoles (rue des).....B2
- Église (rue de l').....B2
- Elisa Deroche (impasse)..... B3
- Escat (passage de l').....B2
- François Verdier (rue).....B2
- Gabriel Voisin (rue)..... B3
- Gare (avenue de la)..... B2
- Glycines (rue des).....B2
- Henri Guillaumet (pas).....B4
- Hélène Boucher (rue).....B4
- Jacqueline Auriol (rue).....B4
- Jean Mermoz (rue).....B4
- Ladugabre (rue de la).....B2
- Laprade (rue de).....B2
- Laspiacères (impasse).....C4
- Laspiacères (rue de).....C3
- Léguevin (route de).....B3
- Léo Hamard (rue).....B3
- Lilas (rue des).....B2
- Listan (rue du).....C3
- Lucie Aubrac (rue).....A4
- Mairie (rue de la).....B2
- Marie de Saint Félix (rue).....B2
- Marie Mesples (place).....C2
- Marie Mesples (rue).....B1
- Maudinat (chemin du).....A4
- Merlot (place du).....C3
- Mezallade (rue de la).....B2
- Mission (impasse de la).....B1



- Morterille (rue de la).....C3
- Moulin (chemin du).....B3
- Naouzo (chemin de la).....A1
- Othello (place de l').....C2
- Palanque (impasse de la).....D2
- Patte (impasse de la).....C2
- Petit Prince (passage)..... B3

- Pigeonnier (place du).....B1
- Plaine (rue de la).....C3
- Prats (impasse del).....B2
- Prieuré (rue du).....B2
- Primevères (rue des).....B2
- Quillet (chemin du).....B4

- Rosiers (rue des).....B2
- Sept Arpents (rue des).....A2
- Stade (rue du)..... AB2
- Square des Pilotes..... B3
- Taillades (chemin des).....AB3
- Terras (place du)..... C3
- Terrouges (impasse)..... D2

- Tour (rue de la)..... A2
- Vidalet (place du).....C2
- Vidalet (rue du).....C2
- Vieilleguerre (chemin de).....B4
- Violettes (rond-point des).....B2
- 1- Château..... B2
- 2- Cimetière ancien..... B2
- 3- Cimetière nouveau.....C4

- 4- Ecoles.....B2
- 5- Eglise..... B2
- 6- Gare.....B2
- 7- Mairie.....B2
- 8- Maison vie associative.....B2
- 9- Salle des fêtes..... B2
- 10- Stade.....A2

Un peu d'Histoire...

Brax (en occitan *Brats*) s'étend entre deux cours d'eau : le Courbet et son affluent la Chauge, affluent et sous-affluent de l'Aussonnelle.

Les origines

La fondation du village remonte très vraisemblablement aux environs du XII^e siècle, dans un environnement boisé et marécageux. Le lieu était situé à proximité de l'ancienne voie romaine qui allait de Toulouse à Auch. Brax est un vieux village blotti au pied du château comtal du XIV^e siècle et de l'église du XIX^e siècle.

D'où provient le mot Brax ? Peut-être du bas latin *Bracimus*, venant lui-même du gaulois *Bracu* signifiant vallée ou marais. Selon les archives municipales, Brax en vieux français pourrait signifier le bois et le petit village voisin de Pibrac voulant dire en ce cas : près du bois.

À l'époque le bois de Bouconne arrivait jusqu'à Brax, relais de chasse, d'où la présence d'un château. Henri IV, grand chasseur, y aurait séjourné vers 1600.

Histoire

Brax fut autrefois un lieu fortifié dépendant du comté de L'Isle-Jourdain et jusqu'au XVII^e siècle eut pour seigneurs la noble famille des Montfort, et notamment Gérard de Montfort, juge royal et bailli d'Auvergne, et Pierre de Montfort, conseiller au parlement de Toulouse en 1582. Les armes des Montfort se trouvent sous le porche de l'église moderne de Brax provenant de l'ancienne église démolie au XIX^e.

Toulouse possédait des servitudes en forêt de Bouconne source de revenu pour Brax. Les archives de la commune remontent à Françoise de Seysses, dame de Brax qui avait acheté le village à une autre dame, Marie Ducos, seigneuresse de Brax. On connaît un acte du

parlement de Toulouse du 18 juin 1581 à ce sujet. Cette dame devait épouser Jean de Polastron et on estime que c'est aussi la date de la construction, sur le ruisseau de la Chauge, du château. En 1628, le château appartenait à la famille de Pins qui devait, à nouveau, en hériter à la fin du XIX^e siècle et le conserver jusqu'en 1939. C'est le comte de Pins-Montbrun qui était le maire de Brax avant, pendant et après la Grande Guerre de 1914-1918.

Dans l'intervalle, le château avait appartenu aux familles de Polastron, Lahillère et de Hérisson. Le dernier des Hérisson possède une très belle pierre tombale dans l'église actuelle. La première église a dû être érigée vers 1511 par l'évêque de Pamiers. L'église fut inaugurée en 1865 par M. de Saint-Félix, curé en 1848, qui consacra sa vie et sa fortune à cette édification et à celle du prieuré, pour

lequel il légua 800 F de rente or pour son entretien et le maintien de l'enseignement gratuit dans le village. Le tombeau de sa mère se trouve derrière l'autel. Après 1901, on perd la trace de cette donation.

Quant au château, il a servi pendant la deuxième guerre mondiale de haut lieu de résistance en abritant le réseau Morhange

Il a été classé monument historique en 1946 et il a été acheté en 1967 par une Association qui l'a aménagé en Centre de rééducation spécialisée pour les enfants souffrant de trouble de l'audition et de la parole.



Démarches en Mairie...

Que ce soit pour vos démarches administratives ou de travaux, les services de la Mairie vous accompagnent au quotidien pour vous informer et vous aider.

Vos démarches possibles en Mairie :

- Déclaration de naissance
- Reconnaissance
- Extrait de naissance (Personnes nées à Brax)
- Extrait de mariage (Personnes mariées à Brax)
- Déclaration de décès
- Extrait de décès
- Concession cimetière
- Duplicata de livret de famille
- Carte d'électeur
- Recensement militaire
- Légalisation de signature
- Aide sociale
- Permis de construire et déclaration de travaux

Mais aussi :

- Enfance/jeunesse : cantine
- Inscription plan grand froid/plan canicule
- Prendre RDV avec le conciliateur de la République ou l'aide bénévole juridique
- Collecte des déchets
- Location de salles de fête
- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Recensement :

Depuis le 1^{er} janvier 1999, **tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.**

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire.

La mairie vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT** qu'il est primordial de conserver : en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Conserver précieusement l'original de votre attestation car aucun duplicata

Listes Électorales :

Pour s'inscrire en tant qu'électeur, vous devrez faire votre demande d'inscription avant le dernier jour ouvrable de l'année civile et ne pourrez voter qu'à compter du 1^{er} mars de l'année suivante.

Pour votre inscription, il vous *faudra* :

- Être de nationalité française ou ressortissant de l'U.E
- Avoir 18 ans ou les avoir avant le 1^{er} mars de l'année suivante
- Avoir la jouissance de vos droits civiques et politiques
- Un justificatif de domicile
- Une pièce d'identité

Prochaines Élections :

Elections présidentielles : **2022**

Elections législatives : **2022**

Elections européennes : **2024**

Elections municipales : **2026**



Les Services de la Mairie

Accueil et Associations

- Etat civil
- Elections
- Affaires Scolaires, Jeunesse et Relais Petite Enfance (RPE)
- Communication
- C.C.A.S.
- Urbanisme
- Voirie et Services Techniques
- Gestion financière, du personnel et des Marchés publics

Conseil Municipal...

Le Maire	Monsieur	Thierry	ZANATTA	
Première Adjointe au Maire	Madame	Christine	RACAUD - ESPINOSA	Urbanisme
Deuxième Adjoint au Maire	Monsieur	André	ESCOBEDO	Associations, Culture, Fêtes et Cérémonies, Économie et Communication
Troisième Adjointe au Maire	Madame	Nicole	FONTAYNE	Finances
Quatrième Adjoint au Maire	Monsieur	Jean-Christophe	SOULIÉ	Petite enfance, Affaires Scolaires et Jeunesse
Cinquième Adjointe au Maire	Madame	Khadija	BENOUAHI	Affaires sociales
Sixième Adjoint au Maire	Monsieur	Patrick	LEFRANC	Voirie
Conseiller Municipal Délégué	Monsieur	Gilles	GAROPPO	Attaché à la Voirie - Réseaux électriques et Télécom
Conseiller Municipal Délégué	Monsieur	Grégory	FRÉCHOU	Attaché à l'Urbanisme - Aménagement des bâtiments
Conseiller Municipal	Monsieur	Jean-Michel	DANDURAND	
Conseiller Municipal	Monsieur	Christian	SAURAT	
Conseiller Municipal	Monsieur	Philippe	BEGUÉ	
Conseillère Municipale	Madame	Ghislaine	LAVAL	
Conseillère Municipale	Madame	Sabine	FILLON	
Conseillère Municipale	Madame	Véronique	NAHMIAS	
Conseillère Municipale	Madame	Camille	PELOUZE	
Conseillère Municipale	Madame	Fabienne	BEDIR	
Conseiller Municipal	Monsieur	Philippe	BEUGNIET	
Conseiller Municipal	Monsieur	Christophe	MANGION	
Conseillère Municipale	Madame	Anne	LAMOTTE	
Conseillère Municipale	Madame	Esma	AL GAMRA	
Conseiller Municipal	Monsieur	François	LÉPINEUX	
Conseiller Municipal	Monsieur	Michaël	MONTOYA	

Les Élus sont à votre écoute...

N'hésitez pas à prendre RDV auprès de l'accueil si vous souhaitez les rencontrer.

Journal municipal et bulletin des associations

Le Bulletin Braxéen Communal, le journal municipal de votre commune, est distribué dans votre boîte aux lettres.

Joint au BBC, le Brax Assos, la parution des Associations sportives et culturelles, vous donne des informations relatives aux manifestations et à leur programmation.

Commissions...

Le conseil municipal a créé des commissions municipales destinées à examiner des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal, ce sont des commissions d'étude. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Le Maire est président de droit de chaque commission municipale.

- **Urbanisme, Voirie, Réseaux (Urbanisme, Aménagement du territoire, Voirie, Gestion des bâtiments, Espaces verts, Réseaux)**

Président : Thierry ZANATTA

Membres : Christine RACAUD-ESPINOSA - Grégory FRECHOU - Gilles GAROPPO - Philippe BEGUÉ - Véronique NAHMIAS - Christian SAURAT - Anne LAMOTTE - Christophe MANGION - Michaël MONTOYA

- **Cadre de vie (Associations, Enfance-Jeunesse, Solidarité, Affaires Sociales, Économie)**

Président : Thierry ZANATTA

Membres : André ESCOBEDO - BENOVAHI Khadija - Jean-Christophe SOULIÉ - Sabine FILLON - Ghislaine LAVAL - Camille PELOUZE - Anne LAMOTTE - Esma AL-GAMRA - François LÉPINEUX

- **Gestion communale (Finances, Ressources Humaines, Investissements)**

Président : Thierry ZANATTA

Membres : Nicole FONTAYNE - Jean-Michel DANDURAND - Patrick LEFRANC - Gilles GAROPPO - Jean-Christophe SOULIÉ - Grégory FRÉCHOU - Anne LAMOTTE - Philippe BEUGNIET - Michaël MONTOYA

- **Intercommunalité et Actions diverses (Toulouse Métropole, Actions communales diverses, Transports)**

Président : Thierry ZANATTA

Membres : Christine RACAUD-ESPINOSA - André ESCOBEDO - Philippe BÉGUE - Grégory FRÉCHOU - Fabienne BEDIR - Patrick LEFRANC - Anne LAMOTTE - Philippe BEUGNIET - François LÉPINEUX

- **Il existe à Brax un Conseil des Sages :**

Le Conseil des Sages s'inscrit dans cette dynamique participative de proximité souhaitée par la municipalité.

Le conseil des sages ou encore conseils des aînés a un pouvoir consultatif ; il est force de propositions et apporte un avis à l'équipe municipale sur les projets en cours et à venir.

Les sages se réunissent en séance plénière sur des thèmes d'intérêts généraux et collectifs.

Ils étudient des dossiers qui leur ont été confiés par les élus ou qu'ils ont eux-mêmes proposés.

Vous souhaitez vous impliquer davantage au sein de la commune ? Vous passez votre retraite et votre temps libre à BRAX

Pour être membre du Conseil des Sages de la commune, il faut adresser votre candidature à la Mairie et satisfaire aux critères suivants :

- ✓ être âgé de plus de 62 ans
- ✓ être inscrit sur les listes électorales de la commune
- ✓ ne pas avoir de responsabilité communale ni être président d'une association

⇒ S'il y a un trop grand nombre de candidatures, le choix sera fait en fonction de :

- ✓ la répartition géographique (quartier)
- ✓ la répartition par tranche d'âge
- ✓ la parité homme/femme
- ✓ la motivation

Adresser votre dossier de candidature par mail à : contact@mairie-brax.fr ou déposer-le à l'accueil de la Mairie.

Pour tout renseignement contactez-nous au 05 62 13 06 70

Enfance et Jeunesse...

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) et le Réseaux d'Ecoute, Appui et d'Accompagnement à la Parentalité : (REAAP) :

Les dispositifs sont copilotés par les acteurs éducatifs et sociaux concernés (Caf / mairie et services concernés). Ce Comité de Pilotage dénommé « soutien à la parentalité » regroupe plusieurs dispositifs : le Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP) et le CLAS.

Il regroupe l'ensemble des actions visant à offrir aux côtés de l'école l'appui et les ressources dont les enfants et leurs familles ont besoin pour réussir à l'école, appui et ressources qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement local.

Le CLAS à BRAX : une action pour un ensemble de 12 jeunes écoliers et collégiens ;

2 séances sont initiées le mardi et le jeudi dès la sortie de la classe ou du collège, de 2 à 4 intervenants.

Début des séances le 02 novembre 2021. Les enfants seront pris en charge dès 16h15 directement à l'école pour se rendre au Point Accueil Jeunes PAJ où ils goûteront avant les séances. Divisée ensuite en 2 temps : un temps de soutien scolaire amorce des devoirs, aide méthodologique... et un temps de projet scientifique ou culturel. Fin de séance prévue à 17h45 pour les élémentaires.

Les jeunes collégiens pourront s'y rendre dès l'arrivée du bus de 17h15 à 18h30.

L'entrée des enfants dans ce dispositif :

Les familles ou les enfants eux-mêmes peuvent solliciter le dispositif. Les enfants peuvent être également orientés par les enseignants.

Les difficultés d'un enfant peuvent être multiples, passagères et d'ordre matériel, comportemental, culturel,....

Il est évident que l'enfant et la famille doivent être volontaires.

Il est possible d'envisager l'inscription des enfants au trimestre, de façon à travailler des objectifs à court et moyen terme.

L'inscription dans le dispositif est gratuite et sera validée par le chef d'établissement et les familles.

Le lien entre l'animateur du CLAS les familles et l'école reste indispensable

Le PAJ (Point Accueil Jeune) de Brax :

Le Point Accueil Jeunes de Brax est une structure de loisirs qui permet l'accompagnement de jeunes âgés de 11 à 17 ans, dans leurs projets personnels ou collectifs.

C'est un lieu pour les jeunes qui leur permet de se retrouver tous les vendredi et samedi pour des temps de projet, pour discuter, et passer un moment convivial.

Conformément au projet éducatif de l'association, les activités culturelles, sportives, manuelles proposées visent à développer l'autonomie, la notion de respect de soi et d'autrui, l'ouverture aux autres et favorisent le développement de la curiosité, la découverte de l'environnement et des activités sportives et culturelles.

Horaires : pendant le temps scolaire : le vendredi soir de 18h à 22h - le samedi de 14h à 19h
pendant les vacances du lundi au vendredi de 14h à 19h et le matin de 10h à 13h pour les chantiers jeunes

Les chantiers jeunes : Ville Vie Vacances :

Ville Vie Vacances (V.V.V) est un dispositif national de la CAF dont l'objectif est de participer à la prévention jeunesse et de permettre l'accès aux loisirs pour tous. Une bourse loisirs contribue en contre partie de la participation des jeunes à financer des loisirs organisés dans le cadre de la structure du PAJ. (Patinoire/ Match /Laser Game/Séjours...)

Exemple de projets menés : Graff/ jardin potager / marelles de l'école maternelle...



Enfance et Jeunesse...

(suite)

L'ALAE : Accueil de Loisirs Associé à l'École :

L'ALAE est un accueil périscolaire qui accompagne les enfants sur un temps de loisirs éducatif avant et après l'école. Il a pour mission

D'accueillir les enfants et de leur proposer des espaces et activités qui contribuent au développement de leur autonomie, et de leur socialisation tout en étant attentif au rythme de vie des enfants.

L'ALAE participe pleinement au développement de la curiosité des enfants afin de faciliter au mieux leurs apprentissages. L'équipe d'animation y propose différents ateliers culturels, scientifiques, techniques, sportifs tous les soirs sur inscription par période de vacances à vacances.

Horaires : ouverture à 7h30 le matin / fermeture le soir à 18h30 : tarification selon les QF caf (cf : site de la mairie)

Le pédibus :

Afin de faciliter l'organisation des familles et permettre aux enfants d'accéder aux activités extra scolaire par le biais du PEDIBUS.

Tous les mardis et jeudis les animateurs accompagnés d'un ou deux parents bénévoles acheminent les enfants vers leurs activités sportives ou culturelles extrascolaires aux gymnases ou à la maison de la vie associative.



Le service enfance jeunesse participe à la dynamique du territoire en impliquant l'ensemble des enfants et jeunes à l'animation du village.

Crèche les P'tits coquins

La Commune de Brax est un partenaire financier de la Crèche "les P'tits Coquins - Halte garderie", structure associative à gestion parentale située à Léguevin.

Elle accueille les enfants de moins de 3 ans des communes de Brax et Léguevin (35 agréments au total dont 5 places pour Brax).

L'accueil de chaque enfant est proposé dans le cadre de contrats personnalisés, allant de 2 ½ journées à cinq par semaine.

Horaires : Ouverte de 7h30 à 18h45 du lundi au vendredi

Fermeture : Entre Noël et le jour de l'An
3 semaines en été (habituellement les 3 premières du mois d'Août)

Adresse : 5bis, rue du Languedoc 31490 LEGUEVIN

Inscription obligatoire sur rdv au Relais Petite Enfance de Brax : rpe@mairie-brax.fr



Photo : Cottonbro



Enfance et Jeunesse...

(suite)

Le Relais Petit Enfance (RPE) anciennement RAM

Le relais est un service municipal ressource pour les familles et les professionnel(le)s de la petite enfance agréé(e)s également ouvert aux gardes à domicile.

Le relais est un lieu d'écoute, d'information, d'animation, d'échanges et de rencontres neutre et gratuit agréé par la CAF 31.

Placé sous la responsabilité d'une infirmière puéricultrice en poste depuis 2019 dont la mission est :

- d'informer le public sur les différents modes d'accueil existants.
- d'informer sur le cadre d'emploi « particulier employeur ».
- de mettre en relation les familles et les professionnels, tient à jour la liste de leurs disponibilités.
- de contribuer à favoriser l'éveil & le développement du jeune enfant de moins de 4 ans en organisant et animant des matinées d'éveil.
- d'accompagner les assistants maternels dans leur professionnalisation ainsi que les futurs professionnels.



Ouvert 3 jours par semaine, le relais propose des ateliers et animations collectives qui ont lieu dans la Salle Mixte du complexe sportif :

Pour les Professionnel(le)s accompagné(e)s des enfants :

- ✓ les Mardi et Jeudi de 9h30 à 11h30

Pour les familles avec enfants de moins de 4 ans :

- ✓ le Mercredi : 9h45 à 11h15

Un Accueil sur rdv le Mardi 14h30-16h & le Mercredi : 16h-18h

Contact : **Mme Carine DELÉCLUSE**

9 rue de la Mairie - 31490 BRAX

Tel : 05.62.13.06.70 (accueil mairie)

Secrétariat téléphonique le Mardi de 13h30 à 14h30

Courriel : rpe@mairie-brax.fr



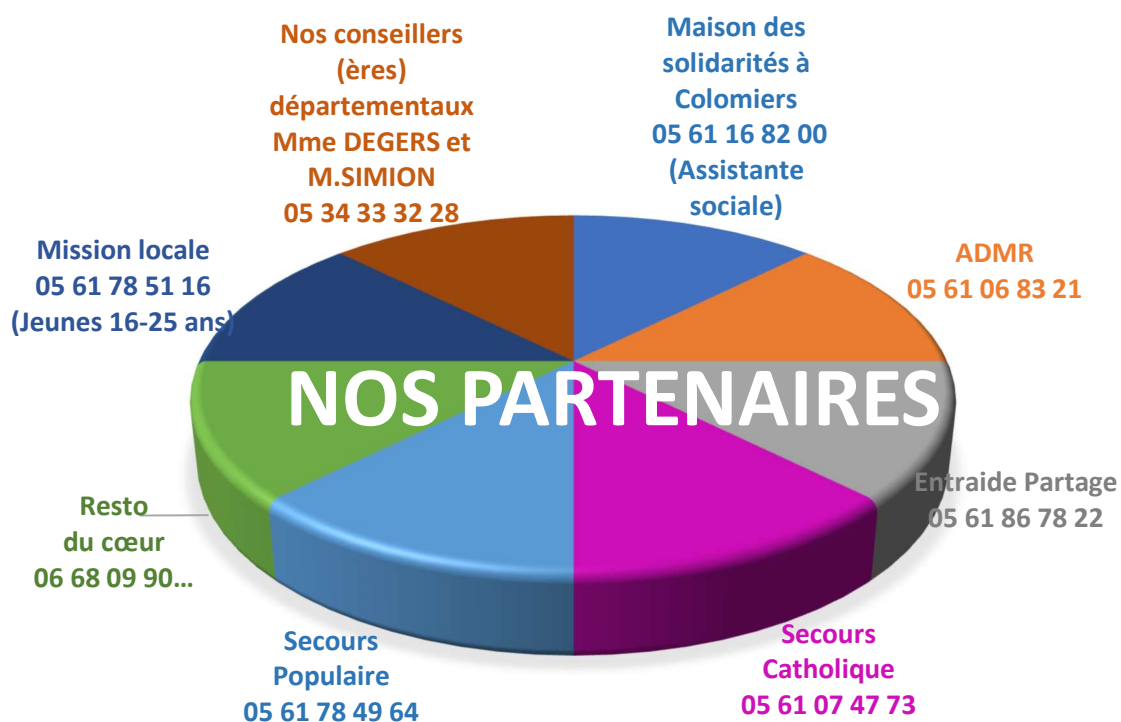
Action Sociale...

Le CCAS (Centre communal d'action sociale) est un lieu d'accueil et d'écoute pour les habitants de la commune.

Il est présidé de plein droit par le maire Monsieur Thierry ZANATTA et sa vice-présidente Khadija BENOUAHI.

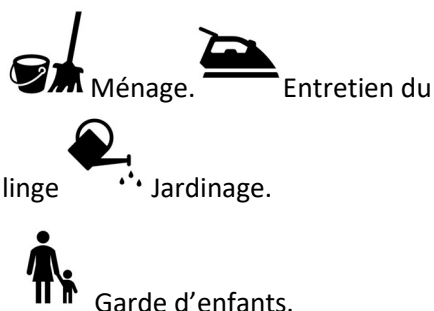
Ses multiples actions de proximité sont directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés :

- Soutenir les aînés en situation d'isolement.
- Intégrer les nouveaux arrivants.
- Faciliter les démarches administratives.
- Orienter les demandes vers les organismes et partenaires compétents.
- Assister les personnes victimes de violences intra-familiales.
- Lutter contre les exclusions.



(1) L'association Entraide et partage

est au service des personnes en parcours d'insertion. Elle met à disposition du personnel pour les particuliers ou les entreprises.



(2) L'ADMR Aide à Domicile en Milieu Rural



Est un réseau associatif qui intervient de la naissance à la fin de vie, dans quatre domaines : autonomie, services de confort à domicile, famille et santé.

(3) La mission locale



Est au service des jeunes de 16 à 25 ans. L'objectif de la mission locale est de favoriser la concertation entre les différents partenaires pour construire des actions adaptées aux jeunes et aux

Équipements Municipaux...

- **BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

Adresse : Maison de la Vie Associative -31490 Brax

- **MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE**

4 salles pour accueillir les activités municipales et associatives

- **SALLE DES FETES**

Les locations ne se font que pour les associations de la commune de Brax.

- **CENTRE SPORTIF**

Salle Mixte

Salle Dojo

Salle Évolution : PAJ (Point Accueil Jeunes)

Salle polyvalente/ multisports

Adresse : Complexe Sportif, rue du Stade ou Rte de léguevin - 31490 Brax (2 accès)
- Escalade/basket, badminton, volley ball...

- **TENNIS** : Rue du stade - 31490 Brax

- 1 terrain de tennis extérieur et 1 terrain couvert

- **STADE / TERRAIN DE FOOT** : Rue du stade - 31490 Brax

- **BOULODROME** : Place de l'Église et place de l'École - 31490 Brax

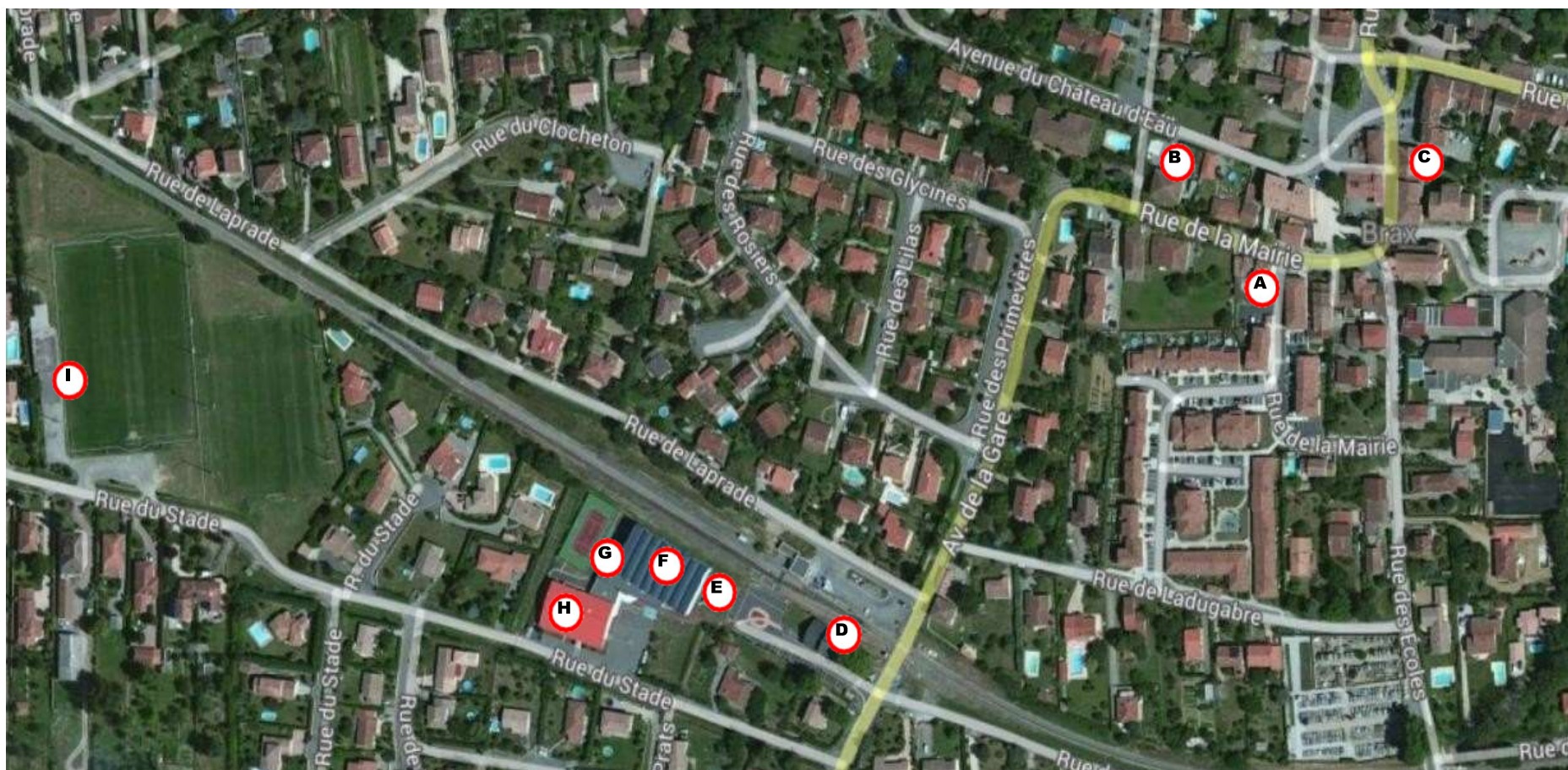
- Terrains de pétanque

- **MINI BASKET EXTERIEUR** : rue du Stade et lotissement des Vieilles Vignes - 31490 Brax

- **AIRE DE JEUX**

Terrain de jeux collectifs pour jeunes enfants Adresse : Passage de l'Escat (rue de la Mézaillade) - 31490 Brax





A	Mairie	F	Salle Omnisport - Basket - Badminton - Escalade
B	Prieuré – Les copaux occitans - JSB Pétanque	G	Salle Evolution - PAJ
C		H	Salle polyvalente Grande salle des fêtes - Tennis - Manifestations diverses Petite salle des fêtes - Club house basket
D	Maison de la Vie Associative (ou MVA) Salle Verte - Activités du Foyer Rural Salle Marron - Activités du Foyer Rural Salle Bleu - Activités du Foyer Rural Salle Orange - Bibliothèque	I	Stade JSB Foot
E	Espace Sportif Salle Mixte - Foyer Rural - Conférences – Réunions Mairie Dojo - Judo – Activités du Foyer Rural- arts martiaux		

Associations...

Associations Sportives et Culturelles

Amis Randonneurs Braxéens (cyclo et randonnée pédestre)	FONTAYNE Michel	05.61.86.67.29
EAMETC : Ecole d'Arts Martiaux et Viet Vo Dao	BERAZA DYLAN RAFFIER David	06.08.07.71.54 06.95.43.65.09
Brax Montagne (escalade sportive et randonnée)	BILLETE Julien DELORME Franck	07.83.42.84.12 06.89.63.51.95
Chasse (ACCA de Brax)	BERTAINA Marc	06.86.87.19.19
Comité des Fêtes		
Foulée Braxéenne	LAURENS Catherine	06.66.91.50.75
Foyer Rural	NAYFELD Claudine	06.37.39.25.65
J.S.B. Basket	HUGUET Arthur	06.69.02.55.70
J.S.B. Cyclo	DELMAS Eric	05.61.86.91.45
J.S.B. Football	CHANCIOUX Yvan	06.80.45.16.84
J.S.B. Pétanque	RYDANS Denis	06.07.84.66.08
Jeunesse Sportive Braxéenne (J.S.B.)	ESCOBEDO Corinne	06.12.39.23.60
Judo	MULET Guillaume	06.75.07.94.77
Les Copeaux Occitans (Travail du bois)	VIOLLAND Daniel	06 33 63 44 01
Liturgie	FONTAYNE Nicole	05.61.86.67.29
Le Coq de Bouconne (Rugby)	CAVAILLES Cédric	06.23.17.00.06
Mouv'Tendance (Yoga Vinyasa)	RENAUD Lucie	06.14.98.15.48
Tennis Club	LAVAL Jérôme	06.16.09.55.14
Brax O'Pitchouns (Association d'assistantes maternelles)	REY Martine	06.88.55.55.22

Associations Enfance - Jeunesse

A.P.E.B. : Associations des Parents d'Élèves de Brax	BESANCENEY Benjamin	06.69.28.49.71 apec31@gmail.com
RPE : Relais Petite Enfance	DELECLUSE Carine	05.62.13.06.88

Associations Affaires Sociales - Santé

Entraide Partage Travail - Association pour des demandeurs d'emploi en situation précaire	BARRIL Sylvie	05.61.86.52.78
A.S.E.I (Agir. Soigner. Eduquer. Insérer) Parc du Château. Handicap de surdité ou surdicécité et handicap psychique avec des handicaps ou troubles associés.	KEBBATI Myriam	05.62.13.45.00
A.D.M.R. (Aide à domicile en milieu rural : Aide et accompagnement à domicile, ménage, repassage, petit travaux de bricolage et de jardinage, soutien aux familles à domicile, garde d'enfants à domicile, services de soins infirmiers à domicile (SSIAD))	BOSSART DUDOUEY Sylvie	05.61.07.11.95

Associations...

(suite)

Associations des Artisans et Commerçants

Commerçants et Artisans	ROMANET Jean-Henri	05.61.86.39.39
-------------------------	--------------------	----------------

Associations Diverses

2P2R antenne de Brax - Défend et promeut les modes actifs (développement de la marche en ville et du vélo au quotidien)	BILLIARD Vincent	06.77.97.41.54
Les P'tits Lutins de Bouconne Fabrication d'objets	PALMA Brigitte PAULY Chantal	06.95.51.34.52 06.07.51.89.27
De Bouche à Oreilles	MENENDEZ Noel	06.88.51.00.95
EPICEA (association humanitaire pour l'Education et la Santé au Népal - antenne deBrax)	QUARANTE Arlette	05.61.86.72.17
AMAP (association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne)	CLAUSS Mathilde	lesgourmetsdebrax@gmail.com
Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie	PIGNOL Claude	05.61.86.62.57
Anciens Combattants de Brax et Pibrac	LESCOUTE Claude	05.61.86.92.91



Professions de Santé...

Les Services Médicaux et Paramédicaux

Pour connaître le médecin ou la pharmacie de garde :

- vous pouvez contacter votre médecin habituel, les coordonnées vous seront communiquées sur son répondeur téléphonique.
- la police ou la gendarmerie (17)
- le SAMU (15)
- **Pharmacie de garde** : en consultant le site de la Maire ou via l'application mobile CityAll.
- **À Toulouse, pharmacie de nuit** (20h à 8h) : 76, allées Jean-Jaurès à Toulouse Tel: 05 61 62 38 05

Dentiste	Dr HAMOU Gilbert	7 place du Pigeonnier	05.61.86.58.93
Micronutritionniste	GRANDJEAN Virginie	6 rue du Vidalet	06.70.89.54.13
Hypnothérapeute	BRAGA Sandrine	26 chemin de la Chauge	06 27 53 64 62
Hypnothérapeute -Ericksonienne Consultante Sécurité-Santé- Hygiène au Travail	DROUIN Marie-Agnès	34 rue de la Mézaillade et Déplacement à domicile	06.87.52.91.51
Hypnothérapeute - Ericksonienne	DRIAN-DELPLANQUE Aurélie	52 Rue du Château	06.50.49.53.92
Infirmière à domicile	DEMAY Christine	1 place du Pigeonnier	05.61.86.57.44
Infirmière à domicile	GIRBAL Isabelle	1 place du Pigeonnier	05.61.86.57.44
Infirmière à domicile	VIOLAN Colette	1 place du Pigeonnier	05.61.86.57.44
Infirmière à domicile	RENAUD Françoise	1 impasse Bordeblanque	05.61.86.71.76
Kinésithérapeute	BON Mathieu	3 place Eglise	05.61.85.45.41
Kinésithérapeute	CUNNAC Bertrand	3 place Eglise	05.61.85.45.41
Kinésiologue	MARTEL Mélanie	Rue des Ecoles	07.69.14.20.09
Médecin homéopathe	Dr DE LA FARGE Florence	6 rue Vidalet	05.34.57.07.73
Médecin généraliste	Dr CARLES François	1 place du Pigeonnier	05.32.18.34.81
Médecin généraliste et gynécologie	Dr GARCIA Claire	1 place du Pigeonnier	05.32.18.34.81
Médecin généraliste	Dr DIAMANT Stéphane	1 place du Pigeonnier	05.32.18.34.81
Médecin généraliste	Dr FAURE Jean-François	1 place du Pigeonnier	05.32.18.34.81
Orthophoniste	GOURDET Sophie	2 rue des Ecoles	05.61.06.93.36
Ostéopathe	ADAM Jean-Christophe	6 rue Vidalet	05.61.07.59.49
Ostéopathe	BLAUBLOMME Virginie	5 rue Clocheton	05.61.78.96.15
Ostéopathe	MONTEIRO Marianne	6 rue Vidalet	05.61.07.59.49
Pédicure podologue	LABONNE Sandra	1 place Château	05.34.57.85.21
Pharmacie	POUVILLON Françoise	4 rue Eglise	05.61.86.15.75
Psychologue	DIETSCH DEVIANNE Valentine	4 rue de l'Eglise	06.81.85.97.36
Psychologue -Psychanalyste	LINDER Claudia	6 rue Vidalet	06.85.94.54.38
Psychologue clinicienne - Psychothérapeute	LAMBERT DEVIENNE Sabine	28 rue de la plaine	06.83.64.81.85
Psychologue -Psychothérapeute agrée CPAM	CARNEL-MARRE Christelle		06.86.75.31.30
Sage-Femme	LOISEAU Laurence	4 rue du Listan	05.61.86.86.43
Sophrologue	BRACHET Jean-Paul	6 rue du Vidalet	06.73.64.49.88
Unité d'Autodialyse St-Exupéry		108 impasse Laspiacères	05.61.06.03.34
Vétérinaire de Garde	www.veterinaire-de-garde- toulouse.fr	Urgence : 39.90	05.32.09.39.90

Commerçants et Artisans...

Restaurants

LE BRAXEEN - Restaurant - PMU	2 rue de l'Église	31490	BRAX
LA CANTINA- Pizzeria	1 place de l'Église	31490	BRAX
DOLCE MAGIA	Place du Château	31490	BRAX

Boulangerie

La Pâtisserie de Loïc	Place du Château	31490	BRAX
-----------------------	------------------	-------	------

Alimentation

Boucherie Christophe GUY	5 place du Château	31490	BRAX
Microbrasserie La Braxéenne - Eric BILLE	31 avenue du Château d'Eau	31490	BRAX
VIVAL	7bis rue de la Mairie	31490	BRAX

Pharmacie

Pharmacie du Château	4 rue de l'Église	31490	BRAX
----------------------	-------------------	-------	------

Bureau de Tabac et Presse

TABAC PRESSE	Place du Château	31490	BRAX
--------------	------------------	-------	------

Coiffeurs

LAURE D	Rue des Écoles	31490	BRAX
OTREMENT COIFFURE	1 place du Château	31490	BRAX

Esthétique et Relooking

Divinescence Relooking	1 impasse del Prats	31490	BRAX
Beauty Gate - Institut de beauté	1 place du Château	31490	BRAX

Immobilier

BEGUE IMMOBILIER - Agence Immobilière	place du Château	31490	BRAX
BEGUE GESTION - Location Gestion	50 route de Léguevin	31490	BRAX
SUD OUEST IMMOBILIER	39 rue de Laspiacères	31490	BRAX

Photographie

PETOWITZ BETTINA	30 chemin de Vieilleguerre Email : b.petowitz@gmx.net	31490	BRAX
------------------	--	-------	------

Commerçants et Artisans...

(suite)

Taxi

TAXI BRAXEEN	7 place du Vidalet	31490	BRAX
--------------	--------------------	-------	------

Télévision - Informatique

Techni-Télé Vidéo : Antenniste et réparation TV - Informatique - Matériels électriques et électroniques	24 avenue du Château d'Eau	31490	BRAX
Développement Web Fullstack - Développement de site Web et applications mobiles - GARCIA Régine	18 place du Vidalet	31490	BRAX
Docteur PC : Maintenance matériel et logiciel	Tel : 06.61.59.20.85		

Divers

REML@R - Conseil en Relations Publiques et Communication - Rémy LARRIEU	remylarrieupro@gmail.com Tel : <u>06.83.31.88.58</u>		
WOLF GUITARES LUTHERIE (Réglages, Réparation, Fabrication)	35 rue de Laspiacères	31490	BRAX

Artisans et Entreprises du Bâtiment

SDSO Soudure du Sud-Ouest	12 rue de Bordevieille	31490	BRAX
ARCADYS Maçonnerie	Rue de Laspiacères	31490	BRAX
SAS HALCON Ingénierie - Maçonnerie	101 rue de Laspiacères	31490	BRAX
MIGNONAT Maçonnerie	20 place des Cigareaux	31490	BRAX
SAINTES RG - Maçonnerie	11 chemin des Taillades	31490	BRAX
FERREIRA ARMANDO - Maçonnerie	8 route de Léguevin	31490	BRAX
RAFFIER DANIEL - Plomberie	Rue de Laspiacères	31490	BRAX
MAUSSANG JULIEN - Plomberie	42 rue du Château	31490	BRAX
PLOMB'ENERGIE 31 - Julien SEGUIER	40 rue du Château	31490	BRAX
ALI ERFANI - Électricité Générale	5 place du Merlot	31490	BRAX
DE ANGELIS - Électricité, Installation, Dépannage	deangelisfabrice40@gmail.com	31490	BRAX
La Charpenterie de Mars - Julian MARS	mars-charpenterie@hotmail.com	31490	BRAX
Menuiserie BEPPO - Nicolas DASQUE	35 rue de Laspiacères	31490	BRAX
Paolo Renov - Rénovation d'Intérieur	Impasse de la Palanque	31490	BRAX
Entreprise de Nettoyage de Bâtiments	30 rue de la Mézaillade	31490	BRAX



Collecte des Déchets...

La collecte des déchets est assurée par Toulouse Métropole qui met à disposition des habitants des bacs de couleur.

Parce qu'il contribue à la préservation de l'environnement, le tri des déchets s'avère indispensable. Simple à réaliser, à la portée de tous, le geste de tri permet de réduire la quantité de déchets à éliminer et donne une seconde vie aux matériaux recyclables.



Bac vert : pour les déchets ordinaires, restes de repas, couches, emballages souillés... Tout ce qui n'est pas recyclable.

• **COLLECTE le mardi matin sauf jours fériés (où des tournées de remplacement sont mises en place).**

Le tri préalable à la maison est nécessaire car les déchets doivent être séparés des ordures ménagères recyclés.



Bac bleu : pour les emballages en carton, bouteilles et flacons en plastique, les papiers, revues, journaux, les boîtes de conserve, canettes... Tout ce qui peut être recyclé.

COLLECTE le jeudi des semaines impaires.

Pensez aussi à recycler les bouteilles en verre dans les collecteurs situés rue de l'école, rue du stade et au rond-point Terrouges.



Rappel : il est interdit de faire des dépôts autour des collecteurs.

Important :

La sortie des bacs roulants doit se faire la veille de la collecte. Pensez à rentrer vos bacs une fois la collecte effectuée, les conteneurs ne doivent pas rester sur la voie publique.

Demandes de conteneurs : pour toute demande de mise en place, changement de volume, remplacement en cas de vol ou détérioration, merci de bien vouloir compléter les formulaires disponibles sur le site de la mairie et rapporter le(s) formulaire(s) à l'accueil

Valorisation des déchets verts :

Environ 30 % de déchets organiques (épluchures, fruits et légumes abîmés...) se retrouvent dans les ordures ménagères alors qu'ils pourraient être facilement compostés et valorisés sur place.

Le compostage est un excellent moyen de réduire ses déchets, générer des économies dans le traitement des déchets, tout en produisant un bon fertilisant pour le jardin.



Toulouse Métropole propose aux habitants qui disposent d'un jardin de s'équiper d'un composteur domestique et de leur transmettre un savoir-faire : des bulletins de commande sont à votre disposition sur le site de Toulouse Métropole.

Deux modèles vous sont proposés : Petit modèle à 15€ (plastique 320L et 400L en bois), et Grand modèle à 25€ (plastique 620L et 600 en bois).

Collecte des Encombrants et Déchet verts...

Déchets imposants dits « encombrants » :

Ramassage gratuit une fois par mois, sur inscription en Mairie.

Calendrier des ramassages pour l'année 2021

En ligne sur le site de la mairie : www.mairie-brax.31.fr

Déchèteries

La déchèterie est un équipement public destiné à recevoir les déchets des particuliers ne pouvant être pris en charge par la collecte en porte-à-porte.

L'accès aux déchèteries est strictement réservé aux seuls particuliers du territoire (entreprises et artisans exclus).

Déchèterie de Plaisance du Touch

Tel : 05 61 78 09 99
Chemin de la Ménude - ZI d'En Jacca
Ouverture tous les jours de la semaine de 8h30 à 18h30 non stop.
Fermeture : le mardi et les jours fériés.

Déchèterie de Cornebarrieu

Tel : 05 61 85 89 73
Route d'Aussonne
Ouverture du lundi au vendredi de 10h à 11h50 et de 13h30 à 18h00.
Fermé les jeudi et jours fériés



Accès aux déchèteries gratuit et réservé exclusivement aux particuliers.

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile (facture EDF par exemple) vous seront demandés. Les déchets des artisans et commerçants ne sont pas acceptés. Le volume de déchets est limité à 5 m³ par jour pour chaque usager.

Plateforme Végéterre

Vente de compost en vrac

Tel : 05 61 06 53 81 ou 06 84 52 42 70 - Chemin de la Gaillarde - Léguevin.
Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 18h - Fermeture les jours fériés

Brûlage des végétaux :

La circulaire du 18/11/2011 **interdit le brûlage à l'air libre des déchets ménagers, dont les déchets verts.**

"Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie".

Sacs à déchets verts

Vous pouvez réserver, auprès de l'accueil de la mairie, des sacs à déchets verts (1m³ chacun) pour un montant de location de 5€ pour un sac et 10€ pour deux ou trois sacs. Ils seront déposés et ramassés à votre domicile par 3. Cette collecte concerne les déchets issus des jardins. Les fagots de branche peuvent être déposés à côté. (Renseignements à l'accueil de la Mairie).



Règles de Bon Voisinage...

Entre voisins, restons courtois !

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

Stop aux bruits inutiles

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à éviter systématiquement.

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon,...) Ils sont autorisés :

- de 8h30 à 12h00 et 14h00 à 19h00 du lundi au vendredi
- de 9h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00 le samedi
- de 10h00 à 12h00 et 16h00 et 18h00 les dimanches, jours fériés

Tapage nocturne

Entre 22h30 et 7 h00 du matin : les bruits, le tapage nocturne est interdit.

Bien vivre avec les animaux

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux.

Nourrir des animaux

Déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics, cours ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Respecter les lieux publics

Abandonner des déchets

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs.

Jardiner sans brûler

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.

Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie.

Planter sans dépasser

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres. La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

En présence d'un mur

- Mur mitoyen, la distance est mesurée à partir du milieu du mur.
- Mur appartenant au voisin, distance à partir de la face du mur qui donne chez vous.
- Mur vous appartenant, distance à partir de la face du mur orienté vers le voisin.

Règles de Bon Voisinage...

(suite)

Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

Plantations le long de voies publiques

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Que faire en cas de litige ?

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne. S'il n'y a pas de résultat, envoyer une lettre recommandée avec mise en demeure.

Puis, passé un certain délai, saisir un médiateur, les forces de l'Ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas.



Infos pratiques...

INFORMATIONS PRATIQUES

PROPRETÉ, AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN COURANT DE VOIRIE

Autant de sujets de votre quotidien, autant de compétences de Toulouse Métropole qui complètent celles de votre commune. Et autant d'interventions gérées par les pôles territoriaux, vos interlocuteurs de proximité dans la Métropole !

La mairie de votre commune demeure dans la majorité des cas votre interlocuteur privilégié pour relayer vos demandes au bon interlocuteur de la Métropole.

POUR TOUTE DEMANDE DE

› PROPRETÉ URBAINE DE L'ESPACE PUBLIC

- Balayage manuel et mécanisé
- Collecte des corbeilles
- Signalement de dépôts sauvages

› DÉTAGAGE / DÉSAFFICHAGE

En cas de tag ou d'affichage sauvage sur vos clôtures ou façades en limite du domaine public, bénéficiez d'une intervention de nettoyage. Une décharge écrite autorisant les services de la Métropole à intervenir sur vos murs vous sera demandée.

› AMÉNAGEMENT DE VOIRIE

› CIRCULATION

Règles sécurité, circulation, stationnement, ralentisseurs, etc.

› EMPLACEMENT LIVRAISON ou PMR

Demande de création d'emplacement de livraison ou d'emplacement PMR

› MIROIR ROUTIER

Réglementé, la pose d'un miroir routier n'est autorisée que face au débouché d'une voie publique équipée d'un panneau Stop. Vous pouvez toutefois installer un miroir sur domaine privé et en assurer l'entretien. [» d'infos, cliquer ici](#)

› INFOS TRAVAUX DE VOIRIE (chantiers en cours)

Mise en œuvre et suivi des chantiers de voirie (routes, trottoirs, signalisation - panneaux et marquage au sol)

» d'infos chantiers : www.toulouse-metropole.fr/infos-chantiers-circulation

› ACCÈS SUR LE DOMAINE PUBLIC

› PASSAGE BATEAU

Les demandes de modification ou de création d'accès sur le domaine public doivent être accompagnées du formulaire disponible sur le site de Toulouse Métropole ou à l'accueil de votre mairie : www.toulouse-metropole.fr/servicesproximite/travaux-sur-voirie

ADRESSEZ-VOUS À

› Votre mairie

qui transmettra votre demande au bon interlocuteur au sein de Toulouse métropole

› Toulouse Métropole

en consultant le panneau de chantier présent sur le site des travaux ou la lettre d'information envoyée aux riverains

› Concessionnaires de réseaux

(Eredis, Enjis, Orange, etc.)¹⁾

› Toulouse Métropole

via le mail du pôle territorial²⁾ auquel est rattaché votre commune

Infos pratiques...

POUR TOUTE DEMANDE DE

> SINISTRE SUR DOMAINE PUBLIC

Sinistres matériels ou corporels causés sur le domaine public.
(trou ou déformation sur chaussée et trottoirs, etc.)

> GESTION DES DÉCHETS

- Prise de RDV pour les collectes d'encombrants et de déchets verts www.toulouse-metropole.fr/missions/gestion-des-dechets
- Réclamations sur les collectes (déchets verts, encombrants, ordures ménagères, emballages et papiers à recycler)
- Demande de dotation ou de remplacement de bacs à ordures ménagères et d'emballages et papiers à recycler
- Demande de composteurs www.tm.eservices.toulouse-metropole.fr
- Information déchetteries www.decoset.fr

> EAU & ASSAINISSEMENT

EAU POTABLE pour Aucamville, Castelginest, Fenouillet, Fonbeuzard, Gagnac-sur-Garonne, Gratentour, Launaguet, Lespinasse, L'Union, Saint-Alban, Saint-Jean

EAU POTABLE
pour les 26 autres communes

ASSAINISSEMENT
eaux pluviales et eaux usées
pour toutes les communes

> OPÉRATEURS TÉLÉCOM

Toute demande concernant la fibre, les gaines écrasées et en règle général la téléphonie est traitée par votre opérateur,

> ÉCLAIRAGE PUBLIC

> ESPACES VERTS

> ANIMAUX MORTS OU ERRANTS

ADRESSEZ-VOUS À

Votre mairie

qui transmettra votre demande au bon interlocuteur au sein de Toulouse Métropole pour un suivi en lien avec les affaires juridiques de la Métropole

Toulouse Métropole

au 0800 201 440
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Pour Toulouse

Allô Toulouse
au 05 61 222 222
ou sur l'appli Allô Toulouse

Véolia

au 05 61 80 09 02
service.eau.veolia.fr

Eau de Toulouse Métropole

au 05 61 201 201
eaudetoulousemetropole.fr

Votre opérateur télécom

Votre mairie

seule compétente en la matière

> + d'infos : www.toulouse-metropole.fr <

⁽¹⁾ Connaitre le pôle territorial de Toulouse Métropole auquel est rattaché votre commune :

> **Pôle territorial Toulouse Centre** : pole.toulousecentre@toulouse-metropole.fr

Toulouse (quartiers 1-1 ; 1-2 ; 1-3 ; 2-1 ; 2-2 ; 2-3 ; 2-4 ; 5-3)

> **Pôle territorial Nord** : pole.nord@toulouse-metropole.fr

Aucamville, Bruguières, Castelginest, Fenouillet, Fonbeuzard, Gagnac-Sur-Garonne, Gratentour, Launaguet, Lespinasse, L'Union, Saint-Alban, Saint-Jean, Saint-Jory, Toulouse (quartiers 3-1 ; 3-2 ; 3-3)

> **Pôle territorial Est** : pole.est@toulouse-metropole.fr

Aigrefeuille, Balma, Beaupuy, Drémil-Lafage, Flourens, Mondouzil, Mons, Montrabé, Pin-Balma, Quint-Fonsegrives, Saint-Orens-de-Gameville, Toulouse (quartiers 4-1 ; 4-2 ; 4-3 ; 5-1 ; 5-2)

> **Pôle territorial Ouest** : pole.ouest@toulouse-metropole.fr

Aussonne, Beauzelle, Blagnac, Brax, Colomiers, Cornebarrieu, Mondonville, Pibrac, Seilh, Toulouse (quartier 6-1)

> **Pôle territorial Sud** : pole.sud@toulouse-metropole.fr

Cugnaux, Toulouse (quartiers 6-2 ; 6-3 ; 6-4), Tournefeuille, Villeneuve-Tolosane

Numéros Utiles...



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences

Numéros d'urgence		Numéros utiles à Brax	
SAMU	15	Mairie	05 62 13 06 70
Police secours	17	Permanence Mairie (Urgence en dehors des heures d'ouverture)	06 74 95 57 35
Pompiers	18	Groupe Scolaire François Verdier	05 62 13 06 90
Urgences européennes	112	A.L.A.E	05 62 13 06 94
Médecins nuit, WE et jours fériés	3966	C.C.A.S	05 62 13 06 70
Gendarmerie Léguevin	05 61 07 19 50	Bibliothèque	05 61 86 55 59
Violences Femmes Infos	3919	Salle polyvalente	05 62 13 06 98
Allo Enfance maltraitée	119	Stade	05 61 86 76 41
Urgences Vétérinaires	3115	Gare de Brax-Léguevin	05 61 86 54 75
ERDF - sécurité dépannage	09 726 750 31		
Eau et Assainissement	05 61 201 201		
GDF - dépannage gaz	0 800 47 33 33		
Centre anti-poison	05 61 77 74 47		
Hôpital Purpan	05 61 77 22 33		
Hôpital Rangueil	05 61 32 25 33		
Hôpital la Grave	05 61 77 78 33		
Hôpital des enfants	05 34 55 86 33		
SAMU SOCIAL (accueil sans abris)	115		
Service aux malentendants	114		



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE DE **BRAX**

La mairie vous
informe en temps réel
sur votre Smartphone

-  Alertes notification
-  Actualités
-  Événements
-  Travaux

Retrouvez toute l'information
locale sur votre Smartphone !



Téléchargez gratuitement **CityAll**
puis sélectionnez votre ville

Disponible sur
 App Store

Disponible sur
 Google Play